

# De nouvelles formes de communication et de collaboration

*Caroline d'Atabekian*

*Professeur de français, formatrice Lettres et TICE ; WebLettres*

*Mille occasions – ou obligations – d'échanges avec les parents, les élèves, les pairs... Cent moyens de communication à disposition. Une dizaine d'astuces et de règles à découvrir pour circuler plus à l'aise.*

**L**es nouveaux moyens de communication bouleversent aussi le monde éducatif: on voit vite l'intérêt que l'on a à parcourir les travaux déposés sur les sites de mutualisation de cours ou à échanger des informations sur des listes de discussion d'enseignants. Mais il faut aussi trouver le bon équilibre lorsqu'il s'agit de communiquer avec les parents d'élèves, voire avec les élèves eux-mêmes. Le genre épistolaire, si l'on peut dire, y est renouvelé d'une manière telle que le professeur de français ne peut l'ignorer. Il faut « composer ». Par ailleurs, la généralisation des sites d'établissements, des espaces numériques de travail (ENT) dans les lycées ou, plus souvent, des logiciels de gestion de la vie scolaire dans les collèges, modifie la communication entre personnels d'éducation, élèves et parents, en donnant une opportunité nouvelle à ces derniers de s'investir dans la vie de l'établissement. Nous n'évoquerons pas ici les services en ligne purement administratifs (iProf, GAIA, etc.), qui ne sont pas à proprement parler des outils de « communication ».

## Dans le cadre de l'établissement

### Les échanges en interne

De plus en plus souvent, lorsqu'il n'y a pas d'ENT, l'administration recense, en début d'année, les adresses de courrier électronique des enseignants de l'établissement et en fait une liste de discussion dont elle se sert pour diffuser les informations qui d'habitude arrivent (ou non...) dans les casiers ou sont affichées en salle des professeurs. Cela est certes parfois vécu comme un encombrement supplémentaire de nos messageries mais présente l'avantage de faire circuler les informations et de nous assurer de ne pas manquer celle à laquelle on tient. Il appartient aux enseignants d'une discipline donnée, s'ils le souhaitent, et plus particulièrement au coordonnateur, de créer leur propre liste de discussion avec les adresses électroniques des collègues de la discipline. Cela permet d'échanger des informations tout au long de l'année sans avoir forcément besoin de trouver un moment de liberté commun pour se réunir – même si, bien entendu, les réunions en présentiel sont parfois nécessaires.

Comment créer une liste de discussion ? Si vous n'êtes pas nombreux (moins d'une dizaine, car au-delà il y a le risque que certaines messageries refusent les messages en les considérant comme indésirables), la solution la plus simple consiste à copier les adresses e-mail dans un fichier, sur une même ligne, en les séparant par une virgule ou un point-virgule selon le logiciel. Cette liste est collée dans le champ « destinataire » d'un message pour atteindre tous les collègues. Si vous êtes plus nombreux, il vaut mieux utiliser un serveur de listes de discussion en ligne comme Google Groupes, par exemple. Dans ce cas, les adresses des collègues sont « abonnées » à la liste, et il suffit d'écrire à l'adresse de la liste pour s'adresser à tous. C'est le principe des listes de discussion.

### L'ENT ou le logiciel de gestion de notes, de vie scolaire

De plus en plus d'établissements, et surtout les lycées, sont équipés d'un espace numérique de travail offrant à toute la communauté éducative (personnels administratifs, de vie scolaire, enseignants, élèves, parents) un ensemble de services en ligne accessibles sur identification à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement. Ces services sont pour le moment essentiellement relatifs à la vie scolaire : gestion des emplois du temps, du cahier de textes, des absences, communication, informations diverses... (pour l'exploitation pédagogique des ENT et le cahier de textes en ligne, voir le chapitre « ENT, cahier de textes numérique et TNI : les outils en voie de généralisation »). En dehors des cours, ils permettent de garder le contact avec les élèves : transmettre les notes d'un travail corrigé, donner les devoirs à faire, faire passer une information, lancer

un forum de discussion, ramasser des copies numériques, etc. Pendant le cours, il facilite l'échange des fichiers, la création des groupes de travail, l'accès à des ressources numériques... Désormais, les notes sont communiquées aux élèves – et à leurs parents – au moment où elles sont mises en ligne. Il reste possible dans la plupart des logiciels de différer l'accès aux notes pour les élèves. Cette fonctionnalité est particulièrement importante à l'approche des conseils de classe, si l'on ne souhaite pas dévoiler le bulletin scolaire au fur et à mesure de sa rédaction – et avant le conseil de classe.

### Correspondre par courrier électronique...

Les parents d'élèves, et les élèves eux-mêmes, possèdent désormais une adresse électronique. Certains enseignants voient dans l'usage du courrier électronique avec les parents une intrusion dans leur vie privée et craignent que leur temps libre ne soit envahi. Faut-il donner son adresse électronique professionnelle aux parents et aux élèves en début d'année? Cette question mérite que l'on en pèse soigneusement les avantages et les inconvénients, afin d'opter pour la stratégie qui convient le mieux à sa méthode de travail.

#### ... avec les parents

Il est certain que, en donnant son adresse, on s'expose à être davantage sollicité, parfois pour des détails, que si les parents doivent demander un rendez-vous par le biais du cahier de liaison. D'un autre côté, il est commode, lorsqu'un élève pose problème dans une classe, de pouvoir contacter ses parents de manière simple et efficace le jour même; et, pour ceux-ci, il est rassurant de savoir que tel professeur est ouvert à la discussion et l'encourage s'ils ont la moindre inquiétude, la moindre question. Par ailleurs, communiquer régulièrement avec les parents délégués, si l'on est soi-même professeur principal, peut rendre service à la classe et, parfois, dénouer les éventuels conflits. En somme, le courrier électronique fait gagner du temps dès lors que l'on a avec un interlocuteur un échange suivi. Il ne sert pas lorsqu'il faut établir un premier contact (qui sera plus utile en présentiel). Une mise en garde toutefois, particulièrement en cas de conflit: l'échange par courrier électronique ayant la particularité d'être écrit, il peut être exploité, rediffusé, susceptible de circuler. En outre, le courrier adressé à un parent par un fonctionnaire dans le cadre de ses fonctions n'est pas considéré comme une correspondance « privée ». La stratégie la plus prudente consiste sans doute à donner son adresse électronique au cas par cas, lors de rencontres individuelles avec un parent. Certains enseignants plus confiants, cependant, livrent leur adresse à tous, parents et élèves, en début d'année. L'expérience montre que les abus sont rares.

### ... avec les élèves

Et avec les élèves ? S'ils sont si à l'aise devant un mur Facebook, une messagerie instantanée ou un site de diffusion de vidéos en ligne, les adolescents restent souvent cantonnés à des usages bien définis, dont le courrier électronique, avec ses codes particuliers, ne fait pas partie. Échanger par mail avec un adulte est une compétence complexe. Elle suppose de connaître les codes épistolaires appliqués au Web, la « Netiquette », ou, pour parler aux professeurs de français en des termes qui les touchent davantage, de savoir adapter son discours à son destinataire (ne pas finir son message au professeur par « Bisous ! »), d'employer un vocabulaire courant ou soutenu (en tout cas, pas familier), de maîtriser l'orthographe lexicale et grammaticale (et se passer du langage SMS si pratique au clavier), de connaître les formules de politesse « épistolairo-numériques » (« Bonjour », « cordialement », etc.), de s'exprimer avec courtoisie et, surtout, de comprendre que ce n'est pas parce qu'on communique avec le professeur en dehors de la classe que l'on change de rapport à lui ou qu'il devient notre « ami » façon Facebook, ce qui est une manière de leur faire découvrir qu'Internet est aussi un lieu d'échanges entre adultes et que d'autres usages que les leurs existent. Autrement dit, le professeur de français rend un grand service à ses élèves en communiquant régulièrement avec eux par courrier électronique. Diverses occasions s'y prêtent : l'un a oublié de rendre son devoir, il devra l'envoyer par mail. Tel autre a besoin d'aide pour son travail à la maison : il le demandera par mail. Un groupe d'élèves prépare un exposé : il leur est conseillé de faire part régulièrement par mail au professeur de l'avancée de leur travail en envoyant leur plan, etc.

Il est important d'évoquer souvent en classe les échanges de mails avec les élèves, de manière qu'ils ne soient pas perçus comme réservés à certains, ou comme l'élaboration hors de la classe d'une relation privilégiée, mais bien comme une disponibilité de l'enseignant pour chacun des élèves. Il est préférable par ailleurs de donner son adresse académique, précisément pour que les élèves n'aient pas l'impression d'entrer dans la sphère intime de l'enseignant en lui écrivant à son adresse « personnelle ». Ici encore, une mise en garde : il arrive qu'un élève se mette à multiplier les occasions d'envoyer des messages à l'enseignant. Dès que cela est perçu, il faut savoir y mettre un terme en douceur, en en discutant avec lui de vive voix pour lui faire comprendre que le mail doit faire l'objet d'un usage modéré, ne serait-ce que parce que l'enseignant a beaucoup d'élèves et ne peut pas consacrer trop de temps à un seul. Une autre possibilité consiste à exploiter cet intérêt pour envoyer à l'élève quelques liens vers des sites qui l'initieront à d'autres usages des TICE, moins ludiques et plus « adultes » que ceux habituels des adolescents (l'encourager à participer à

une encyclopédie collaborative, selon ses centres d'intérêt, à réaliser des vidéos, à créer des objets multimédias, etc.).

### **S'investir dans le site web de l'établissement**

Presque tous les établissements, aujourd'hui, possèdent un site web – véritable vitrine pour les parents et les futurs élèves. Même un enseignant nouvellement nommé commence par s'y rendre. C'est dire s'il est regrettable de voir tant de sites plus ou moins à l'abandon, ou si peu dynamiques, faute de personnel pour s'en occuper. Il faut reconnaître qu'il n'existe actuellement aucun texte officiel à ce sujet et que la plupart des sites reposent, sinon sur le bénévolat de quelques enseignants, en tout cas sur quelques heures supplémentaires rarement à la hauteur du travail fourni. Il n'est pas question ici d'évoquer en général l'intérêt, les difficultés et les modalités de mise en ligne d'un site internet d'établissement. Disons seulement que, pour ceux qui parviennent à obtenir quelques heures pour s'occuper de la rubrique « français » du site, d'intéressantes perspectives de travail se présentent. D'un point de vue technique, de plus en plus, les académies déploient, même pour les sites d'établissements, des plateformes de publication qui rendent facile la mise en ligne. Sinon, une petite formation sera sans doute nécessaire. D'un point de vue pédagogique, que mettre en ligne ? Si l'on garde en vue que le site est une vitrine de l'établissement, il faut avant tout donner des informations pour les parents (qui sont les professeurs de français ? ont-ils des méthodes de travail particulières ? quels sont les programmes ? les manuels en usage ? quelles sont les particularités de l'établissement : examens blancs, sorties ? etc.). C'est surtout l'occasion de mettre en valeur les travaux d'élèves, particulièrement les réalisations multimédias faites avec eux... Enfin, c'est l'occasion de mener une pédagogie de projet en permettant aux élèves de s'approprier cette partie du site pour y publier une réalisation collective (journal de classe, diaporama...).

Attention à bien différencier les divers outils à disposition dès le début de l'année : si l'établissement est équipé d'un logiciel de gestion des notes et de cahiers de textes en ligne, il est inutile de se servir du site pour échanger des documents ou des informations avec les élèves. Le tout est de conférer à chaque outil son usage.

### **Au-delà de l'établissement**

On ne rencontre pas forcément, dans la salle des professeurs, ceux avec lesquels on aura le plus d'affinités pédagogiques, même dans sa discipline. Et, dans le cas où cela arrive, les contraintes d'emploi du temps, la charge de travail

et l'absence de temps de concertation font que l'on se sent malgré tout isolé. Internet est un excellent moyen de rompre l'isolement en mettant les enseignants en contact au moment où ils sont disponibles, de manière synchrone ou asynchrone, par le biais des listes de discussion ou du travail collaboratif. Dans un cadre institutionnel, les sites académiques les relient, comme le fait toujours l'institution, de manière pyramidale (sous l'égide d'un IPR) ; dans un cadre associatif, les sites d'associations d'enseignants les relient de manière horizontale, comme cela arrive généralement avec Internet. Ces deux sphères, institutionnelle et associative, sont poreuses et l'on peut tout à fait circuler de l'une à l'autre.

### Au niveau académique

Dans chaque académie, le site dédié à l'enseignement des lettres est un point de repère pour les professeurs de lettres. Édité par le groupe d'enseignants qui s'occupent des TICE en lettres<sup>1</sup>, il a pour vocation d'animer le réseau académique autour du site, mais aussi via une liste de diffusion qui donne des informations d'intérêt local ou national (il existe généralement une liste de diffusion académique, dont on bénéficie via sa messagerie académique). Il assure également des animations ou actions de formation en présentiel (au rectorat, à l'IUFM, au CRDP...). Le site des Lettres de l'académie de Versailles propose même un forum de discussion des professeurs de lettres de l'académie, Lab'Lettres<sup>2</sup> (ouvert toutefois aux collègues des autres académies).

Tout professeur de lettres est susceptible de participer aux travaux de ce groupe, soit en envoyant par courrier électronique des documents à publier sur le site (séquences didactiques, scénarios d'usage des TICE, réflexions...), soit en intégrant le groupe. Pour cela, il faut s'adresser à son IPR ou à l'IPR de lettres chargé du dossier TICE dans l'académie.

### Dans la sphère associative : WebLettres

Internet a favorisé l'émergence de collectifs regroupés par centres d'intérêt et œuvrant de manière bénévole afin de créer et de faire vivre les services en ligne dont ils ont besoin. C'est ce qui est arrivé, au tout début des années 2000, avec les professeurs de français et de langues anciennes qui animaient leur site internet : ils ont fondé WebLettres<sup>3</sup>, un site associatif qui propose notamment des listes de discussion, un espace d'échange de cours et séquences et un répertoire de liens utiles pour la préparation des cours, le tout entièrement bénévole et

1. Voir, dans le chapitre « Un métier qui évolue », le paragraphe « Les réseaux institutionnels d'accompagnement à l'usage des TICE ».

2. [www.lab-lettres.fr](http://www.lab-lettres.fr)

3. [www.weblettres.net](http://www.weblettres.net)

gratuit, à disposition des collègues de lettres. Les services offerts se sont multipliés avec le temps et WebLettres est aujourd'hui une plaque tournante des échanges entre enseignants sur le Net. La rubrique la plus populaire est celle où circulent les documents : plus de 6 300 cours, séquences didactiques, questionnaires de lecture, fiches méthodologiques... y sont publiés, par plusieurs milliers d'enseignants. On propose des idées d'activités, on regarde comment les autres ont bâti leur séquence sur tel thème ou telle œuvre avant de concevoir la sienne, on trouve des références de ressources auxquelles on n'aurait pas pensé, etc. Bref, on enrichit son enseignement. Ces documents sont particulièrement utiles pour les jeunes enseignants, ou encore lors de changements de programmes. Les meilleurs d'entre eux sont vite connus et diffusés grâce aux listes de discussion.

Comme pour la plupart des services offerts par WebLettres, il s'agit de mutualisation : tous les enseignants qui ont réalisé un travail original peuvent le publier sur le site. Une fois validé par l'équipe (validation éditoriale par des collègues), le document est en ligne et accessible à tous... sous mot de passe toutefois, pour ne pas tomber entre les mains des élèves à qui ils ne sont pas destinés, puisque ce sont pour la plupart des préparations de cours à l'intention des enseignants. Cependant, certains fichiers peuvent être mis à disposition des élèves, lorsque cela est justifié et si l'auteur l'a spécifié.

De même qu'il est possible de participer aux cours et séquences, il est possible d'enrichir le répertoire de liens de WebLettres : dans chaque rubrique, le visiteur proposera un lien en cliquant, au bas du menu de gauche, sur « Proposer un site dans cette rubrique ». Participer à un site collectif en y créant du contenu, devenir « utilisacteur », c'est l'une des caractéristiques essentielles de ce que l'on appelle aujourd'hui « le Web 2.0 ».

### Listes de discussion entre enseignants

Qu'est-ce qu'une liste de discussion ? Techniquement, il s'agit d'un dispositif électronique qui permet d'envoyer un message (par le biais de la messagerie électronique) à un ensemble de personnes abonnées à la liste et de recevoir ceux de tous les abonnés qui écrivent à l'adresse de la liste. Les messages s'écrivent et se lisent depuis la messagerie électronique de l'abonné, ce qui distingue la liste de discussion du forum de discussion qui se présente, pour sa part, sous la forme d'une page web sur laquelle s'affichent les messages postés pour toute personne connectée à cette page. On s'abonne à une liste en remplissant un formulaire en ligne, dans lequel l'information essentielle est l'adresse e-mail que l'on donne, via laquelle on reçoit ou envoie ensuite les messages.

WebLettres propose plusieurs listes de discussion pour les professeurs de lettres, selon le niveau ou le domaine d'enseignement concerné : ainsi la liste Profs-L<sup>4</sup>, historiquement la plus ancienne (créée en 1998), permet à ses 2 200 abonnés d'échanger au fil de l'année sur la pédagogie du français au lycée, la didactique de la discipline, l'enseignement de la littérature, les épreuves anticipées du baccalauréat et, en général, les ressources utiles pour l'enseignement du français au lycée. Certains sujets de discussion récurrents, ou qui ont suscité de nombreux échanges, ont fait l'objet de synthèses publiées sur le site<sup>5</sup> – par exemple, « Lire ou ne pas lire les didascalies à l'épreuve orale de l'EAF<sup>6</sup> », « Utopie, dystopie, uchronie<sup>7</sup> », « Description de lieux parisiens dans la littérature<sup>8</sup> », « Palmarès des livres et films préférés des profs<sup>9</sup> » ou encore les questions à l'oral de l'EAF<sup>10</sup>. Aujourd'hui, on peut consulter les quelque 700 synthèses de la liste en entrant soit dans l'ordre chronologique de leur publication, soit par leur classement thématique.

La liste Français-collège<sup>11</sup>, avec elle aussi près de 2 000 abonnés, fonctionne sur le même modèle mais pour le collège, comme l'indique son nom.

Parallèlement à ces deux grandes listes organisées par niveau, on trouve sur le site des listes thématiques (Histoire des arts, Terminale L, BTS, Classes prépas, Capes interne, Agrégation) dans le cadre de « groupes de travail » en ligne. Il n'est pas nécessaire de participer au groupe de travail pour s'abonner à la liste ; l'appartenance de la liste à un « groupe de travail » signifie juste qu'à la liste sont associés un espace collectif d'échange de fichiers (cours, documents, séquences...), une page de bonnes adresses web relatives au thème de la liste et la publication des synthèses des discussions.

Pour les langues anciennes, la liste de discussion de référence est Musagora<sup>12</sup>, dédiée plus largement à « *tous ceux qui s'intéressent aux langues et civilisations grecques et latines* ». Liée au site Musagora<sup>13</sup> (MEN, CNDP), la liste recueille les échanges animés d'environ 700 abonnés.

---

4. [www.weblettrres.net/profs-l/](http://www.weblettrres.net/profs-l/)

5. Les synthèses de Profs-L (classement thématique) : [www.weblettrres.net/spip/article.php3?id\\_article=216](http://www.weblettrres.net/spip/article.php3?id_article=216)

6. [http://www.weblettrres.net/spip/article.php3?id\\_article=726](http://www.weblettrres.net/spip/article.php3?id_article=726)

7. [http://www.weblettrres.net/spip/article.php3?id\\_article=728](http://www.weblettrres.net/spip/article.php3?id_article=728)

8. [http://www.weblettrres.net/spip/article.php3?id\\_article=863](http://www.weblettrres.net/spip/article.php3?id_article=863)

9. [http://www.weblettrres.net/spip/article.php3?id\\_article=143](http://www.weblettrres.net/spip/article.php3?id_article=143)

10. Exemples pour la poésie : [http://www.weblettrres.net/spip/article.php3?id\\_article=301](http://www.weblettrres.net/spip/article.php3?id_article=301)

11. La liste de discussion Français-collège : [www.weblettrres.net/francais-college/](http://www.weblettrres.net/francais-college/)

12. La liste Musagora : <http://listes.education.fr/wws/info/musagora>

13. Musagora : [www.cndp.fr/musagora/](http://www.cndp.fr/musagora/)

**WebLettres**  
Le portail de l'enseignement des lettres

WebLettres est le site associatif des professeurs de français. Animé par une trentaine d'enseignants bénévoles, il a pour vocation de favoriser les échanges, et propose notamment des listes de discussion et un espace partagé pour la mise en ligne de cours et séquences didactiques.  
> En savoir plus...

403  
Faire

Adhérer à l'association !  
Pour participer à la vie de WebLettres et nous soutenir

Du texte à l'image

Adhère pour la partie WebLettres

**Le répertoire de liens**  
> 12726 liens sur le Web pour l'enseignement du français  
Collège - Lycée - Langues anciennes - TICE - Littérature - Outils de la langue - Lecture de l'image - Presse - Cinéma - Concours - Sites de profs - Serveurs académiques

**Cours et séquences**  
> 6462 travaux mis en ligne par les profs de collège et de lycée  
Collège - Lycée général - Lycée professionnel - Langues anciennes

**Groupes de travail et listes de discussion**  
> Pour échanger entre enseignants sur des niveaux spécifiques  
Liste Profs-L (lycée)  
Liste Français-collège  
Synthèses des listes  
Groupes de travail : Histoire des arts - Terminale L - BTS - Classes prépas - Capes interne - Agrégation

Accès direct aux rubriques

Rechercher sur le site :  OK

À la une  
> Passeurs de textes 2<sup>de</sup>

Le nouveau manuel de français Le Robert WebLettres

> Réussir ses premiers cours

WebLettres  
900 000 professeurs de français dans le monde. Source : <http://t.co/11PJKAs> Pourvu qu'ils ne demandent pas tous un mot de passe !  
C'est la rentrée, pensez à renouveler votre adhésion à WebLettres ! <http://t.co/T1yPnHnQ>  
3 000 demandes traitées entre hier et aujourd'hui, bravo les collègues !

Réussir ses premiers cours

Le site de WebLettres, qui fédère les professeurs de français dans un cadre associatif.

La participation à une liste de discussion est gratuite et ouverte à tous les professeurs de français ou de langues anciennes – certaines listes interdisciplinaires, comme Histoire des arts, par exemple, le sont plus largement, à tous les enseignants. Elles sont toujours modérées, ce qui signifie que les messages sont lus par les collègues qui s'occupent de la liste avant d'être publiés, pour s'assurer qu'ils respectent le sujet de la liste et les règles élémentaires de la courtoisie. Les modérateurs suivent généralement une charte qui cadre la rédaction et

le contenu des messages, et qui, de ce fait, doit obligatoirement être lue et acceptée par les abonnés. Lorsqu'un message contrevient à cette charte, les modérateurs le bloquent et contactent l'auteur pour essayer de résoudre avec lui le problème posé. L'ensemble de règles que l'on souhaite traditionnellement voir appliquées aux échanges par courrier électronique (courtoisie, rédaction correcte, ne pas se cacher sous un pseudonyme mais au contraire assumer ses propos dans la mesure où ils sont publics, respect du droit des personnes, du droit d'auteur, etc.), est désigné par le terme « Netiquette<sup>14</sup> ».

---

14. Pour plus d'informations sur la Netiquette, voir le chapitre « Le juridique, un passage obligé ».



**En ligne: sitographie du chapitre**